



Bulletin d'adhésion – Année 2025

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal/Ville : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

<input type="checkbox"/> Adhésion individuelle 'membre jardinier'	20€
<input type="checkbox"/> Adhésion individuelle 'membre de soutien' (non jardinier) montant libre à partir de 10€	_____ €
<input type="checkbox"/> Adhésion Couple 'membres jardiniers' 2 adultes, ou 1 adulte+1 enfant mineur à partir de 14 ans (1)	30€
<input type="checkbox"/> Supplément 'famille jardiniers' à partir d'une 3 ^{ème} personne : adulte ou enfant mineur de plus de 14 ans	5€
<input type="checkbox"/> Je fais un don pour soutenir l'association (facultatif)	_____ €
TOTAL :	_____ €
<i>Demi-tarif applicable aux jardiniers : personnes ou familles ayant de faibles revenus, étudiants (validation par le bureau).</i>	_____ €

(1) Les adhérents adultes peuvent être accompagnés de leurs enfants de moins de 14 ans (adhésion gratuite).
L'enfant reste sous l'entière responsabilité du parent.

Je soussigné-e, autorise mon enfant mineur de 14 ans ou plus, à venir seul (e) au potager
(L'association est responsable de l'enfant dans le potager mais elle se décharge de toute responsabilité hors du potager)

Oui Non Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

« Je soussigné-e », accepte les dispositions de la 'Charte Adhérent-e' et que mes informations soient utilisées et conservées pour permettre à l'association de me contacter, par messagerie, courrier ou par téléphone.

Date : _____

Signature, précédée de la mention 'Lu et approuvé' :

Règlement à joindre au présent bulletin

Par chèque à l'ordre de ' Le Gout du Vert- Jardins Collectifs '

Banque _____ Numéro de chèque _____

Par virement bancaire

Merci de transmettre dans tout les cas votre bulletin d'adhésion au bureau de préférence par mail à l'adresse contact@legoutduvert.fr

Nouveau membre : A réception de votre cotisation, vous recevrez les statuts de notre association par mail.



Crédit Mutuel

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06155	00020408201	38	EUR

Domiciliation
CCM VILLIERS SUR MARNE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8061 5500 0204 0820 138

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation
CCM VILLIERS SUR MARNE
14 PLACE DE LA GARE PIERRE SEMAR
94350 VILLIERS SUR MARNE
01 56 87 13 17

Titulaire du compte (Account Owner)
LE GOUT DU VERT, JARDINS COLLECTIFS
42 RUE DES PERROQUETS
94350 VILLIERS SUR MARNE

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ



Charte adhérent-e

Le but principal de notre association est de promouvoir la biodiversité, le bien manger sain et de saison par le jardinage naturel et bio et l'animation d'activités sociales, culturelles ou éducatives.

Nous organisons tout au long de l'année des rencontres, des animations.

Chacun, qu'il jardine (**membre jardinier**) ou ne jardine pas (**membre de soutien**) par sa cotisation contribue à la vie de notre association. Chacun peut aussi se porter volontaire pour contribuer au 'développement durable' de l'association en donnant un peu de son temps pour aider les membres du bureau, aider à l'arrosage, tenir un stand lors d'animations... ou tout simplement parler du Goût du Vert autour de soi.

Pour nos membres jardiniers, nous proposons des séances hebdomadaires de jardinage collectif d'une 1h30/2h du printemps jusqu'à la fin de l'automne. Ces séances sont encadrées par un animateur qui partage sa passion et ses connaissances sur les plantes et les bons gestes pour jardiner. Les membres jardiniers cultivent ensemble. Ils se répartissent le travail en fonction de leurs compétences, de leur âge et de leur forme physique.

Ils se partagent les récoltes, mais aussi leurs idées et leurs bonnes recettes de cuisine et participent à certaines occasions à un pot ou un pique-nique convivial.

Chaque 'membre jardinier' doit être à jour de sa cotisation annuelle pour accéder au lieu de jardinage, il est ainsi assuré pour les dommages et accidents éventuels.

Il/elle s'engage dans la mesure de ses possibilités à :

- Accepter et respecter la réglementation des parcs et jardins de la Ville de Villiers sur Marne, à consulter en cliquant sur ce lien : [réglementation parcs et jardins VSM](#) .Et le cas échéant le règlement intérieur propre au lieu de jardinage.
- Se conformer aux règles du jardinage naturel et bio : proscrire l'utilisation de semences OGM, produits phytosanitaires, pesticides et engrais chimiques. Utiliser l'eau de manière économe.
- Exclure toute activité pouvant générer une pollution ou une gêne pour les riverains, ne pas provoquer de dégradation des cultures et des équipements.
- Signaler immédiatement tout problème ou incident à l'animateur ou à une personne du bureau
- Assurer sa part d'arrosage, d'entretien de la parcelle, des outils et du composteur pendant et en dehors des séances par roulement, notamment en périodes de fortes chaleurs.
- Accepter le partage équitable des récoltes, ainsi que les bénéfiques/ risques liés à l'activité de jardinage (aléas climatiques, ravageurs...)
- Présenter l'association et la parcelle à tout visiteur se présentant sur le lieu de jardinage (s'il/elle est intéressé-e prendre ses coordonnées et les transmettre au bureau)
- Participer activement, chaque année, à 1 projet, ou 1 animation organisée par l'association, ou bien à 1 événement 'grand public'